

**Appel aux Lettres d'Intention (LDI)
Hotspot de Biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest**

Petites Subventions

Pays Eligibles :

Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, São Tomé et Príncipe, et Sierra Leone

Date d'Ouverture : 04 Novembre, 2020

Date de Clôture : 26 Février, 2021 (minuit GMT)

Procédure d'Application :

Avant de soumettre une Lettre d'Intention (LDI), les candidats sont encouragés à discuter les idées de proposition et critères d'éligibilité avec leurs mentors respectifs.

Tous les candidats à cet appel doivent soumettre une LDI en anglais, en français ou en portugais. Les modèles de LDI pour les petites subventions sont disponibles en anglais [ici](#), en français [ici](#), en portugais [ici](#) et les lignes directrices pour la présentation des demandes sont disponibles [ici](#).

Les LDI complétées pour les projets de petites subventions doivent être envoyées en pièce jointe à l'adresse électronique cepf-gfwa-sgp@birdlife.org. La réception de la demande fera l'objet d'un courriel. Les candidatures sur papier ne sont pas acceptées.

Les demandes peuvent être adressées à tout moment dans les délais impartis. Elles seront évaluées lors de leur soumission et la décision finale sera communiquée au plus tard le 9 avril 2021. Si la demande est acceptée, le candidat doit compter environ 4 semaines entre l'approbation du projet et l'obtention de la subvention.

Information Complémentaire :

Vous trouverez plus de détails sur la procédure de candidature sur le site du CEPF [ici](#) et des conseils pour le financement de votre projet en anglais [ici](#). Tous les candidats potentiels doivent se référer au profil d'écosystème et aux références suivantes :

- Les Zones Clés de Biodiversités (ZCB) et les Corridors de Conservation sont indiqués dans le profil d'écosystème – version en [anglais](#) et en [français](#)
- Les projets des bénéficiaires du CEPF : accessible en suivant [ce lien](#)

Candidat Admissible :

Cet appel est uniquement ouvert aux Organisations de la Société Civile (OSC) qui ont signé un accord dans le cadre du programme de mentorat du CEPF (désignées comme "Mentees"), mis en œuvre par Fauna and Flora International (au Libéria et à São Tomé et Príncipe), Tropical Biology Association (au Nigéria et

au Ghana) et West Africa Civil Society Institute (en Côte d'Ivoire, en Guinée et en Sierra Leone); respectivement dénommés "Mentors".

Veillez noter qu'une seule demande sera prise en considération par organisation. Les candidatures multiples d'une organisation ne seront pas étudiées.

Budget Eligible :

Le budget maximum pour cet appel est **US \$25 000,00** par projet. Un projet ayant un budget supérieur à 25 000 dollars US ne sera pas pris en considération.

Calendrier du Projet :

La date de fin du projet ne doit pas dépasser le 31 décembre 2021. Toutes les activités du projet doivent être terminées et le rapport d'achèvement de projet approuvé avant le 31 décembre 2021. La période d'exécution d'un projet allant au-delà de 31 décembre 2021 ne sera pas pris en compte.

Direction Stratégique Eligible :

La portée de cet appel est limitée à certaines Priorités d'Investissement de la **Direction Stratégique 1** du CEPF (*Doter les communautés locales de moyens leur permettant de s'engager dans la gestion durable de 40 sites prioritaires et de consolider la connectivité écologique à l'échelle du paysage*), et de la **Direction stratégique 4** (*Renforcer la capacité des organisations locales de la société civile, y compris les groupes de populations autochtones, de femmes et de jeunes, pour conserver et gérer la biodiversité d'une importance mondiale*).

Les projets ne doivent porter que sur une seule Direction Stratégique mais peuvent couvrir une ou plusieurs Priorités d'Investissement au sein de celle-ci. Veuillez consulter les indications supplémentaires ci-dessous :

- Direction Stratégique 1 : nous sollicitons des LDI pour des projets contribuant:
 - A l'élaboration et/ou la mise en œuvre de plans d'utilisation des terres locaux pour faciliter la bonne gouvernance dans la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées.
 - A la conception et à la mise en application de plans de gestion participative qui soutiennent la collaboration entre les parties prenantes pour la gestion des aires protégées.
 - A la création d'emplois et de moyens de subsistance durables pour les communautés locales **axées sur les produits forestiers non ligneux (PFNL)**, qui serviront d'incitation à la conservation des sites prioritaires.

- Direction Stratégique 4 : nous recherchons des LDI pour des projets appuyant:
 - A la création et/ou renforcement des organisations, associations et réseaux de conservation et de développement dirigés par des femmes afin de favoriser l'égalité des sexes dans la gestion des ressources naturelles et le partage des bénéfices.

- Au renforcement des capacités de communication des organisations locales de la société civile de façon à contribuer à l'accomplissement de leur mission et à la sensibilisation du public sur l'importance de conservation de la biodiversité.
- A l'établissement de réseaux ou de partenariats entre les groupes de la société civile, **le gouvernement et les acteurs du secteur privé pour faciliter le renforcement des capacités, éviter les duplications d'efforts et maximiser l'impact.** Les exemples de réseaux/partenariats comprennent, entre autres, les suivants ;
 - un partenariat avec le gouvernement/secteur privé et une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables.
 - un partenariat entre une ou plusieurs ONG et un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées/publiques.
 - un groupe de travail national axé sur la surveillance et la conservation de ZCB, comprenant des représentants de différents secteurs.

Les candidats sont fortement encouragés à se familiariser avec la stratégie d'investissement globale du CEPF dans le Hotspot de biodiversité des forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest (GFWA), qui est résumée en anglais [ici](#), en français [ici](#) et en portugais [ici](#).

Veuillez noter que les projets qui se rapprochent le plus de la stratégie d'investissement et qui démontrent un rôle de premier plan pour les organisations locales de la société civile seront favorisés.

Les subventions ne peuvent pas être utilisées pour : (i) l'achat de terres ; (ii) le déplacement, la destruction ou la modification de tout bien culturel physique (y compris ceux ayant une valeur archéologique, paléontologique, historique, religieuse ou naturelle unique) ; (iii) la réinstallation de personnes ou toute autre forme de réinstallation involontaire ; ou (iv) la capitalisation de fonds fiduciaires. Toutes les activités doivent être conformes aux politiques de sauvegarde sociale et environnementale du CEPF, qui peuvent être consultées [ici](#).

Le CEPF et BirdLife International se sont engagés à intégrer le genre dans leurs portefeuilles. Les candidats doivent concevoir des projets et rédiger des propositions qui tiennent compte des questions de genre dans la réalisation de leurs impacts sur la conservation. Le CEPF a développé plusieurs documents qui peuvent aider les candidats à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets sensibles au genre ([boîte à outils sur le Genre du CEPF](#)) et comprendre ce que le CEPF recherche dans une proposition ([CEPF Gender Fact Sheet](#)). Visitez la [page Web du CEPF sur le Genre](#) pour en savoir plus sur la façon dont le CEPF aborde le genre dans les projets qu'il soutient.

Contacts :

Avant de soumettre leur LDI, les candidats peuvent discuter de leurs idées de projets avec le Coordinateur Sous-Régional en charge des zones dans lesquelles le projet sera mis en œuvre :

- Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Sierra Leone :
Emmanuelle Mahé
Emmanuelle.Mahe@birdlife.org

- Ghana :
Paul Ngafack
Paul.Ngafack@birdlife.org
- Nigéria :
Ruth Akagu
Ruth.Akagu@birdlife.org
- São Tomé et Príncipe :
Mariana Carvalho
Mariana.Carvalho@birdlife.org

Information Générale :

Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) est conçu pour conserver la biodiversité dans les Hotspots - zones à la fois les plus riches et les plus menacées sur le plan biologique. Le CEPF est une initiative de financement conjointe de l'Agence Française de Développement (AFD), de Conservation International (CI), de l'Union Européenne (UE), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), du Gouvernement Japonais et de la Banque Mondiale. L'objectif fondamental est de s'assurer que la société civile est engagée dans la conservation de la biodiversité. Plus d'informations sur le CEPF peuvent être trouvées sur www.cepf.net.

Le Hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes couvre une superficie de 621 705 kilomètres carrés, et peut être divisé en deux sous-régions : 'l'écosystème forestier de Haute Guinée', s'étend de la Guinée à l'ouest, à travers la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et légèrement le Benin ; et 'l'écosystème forestier de Basse Guinée', d'une grande partie du sud du Nigéria, au sud-ouest du Cameroun, et à São Tomé et Príncipe ainsi que les îles au large de la Guinée Équatoriale. Les Forêts Guinéennes comportent des niveaux impressionnants de biodiversité avec des niveaux élevés en termes de richesse d'espèces et d'endémisme. Le Hotspot fait face également à beaucoup de menaces permanentes qui ont entraîné la perte de plus de 85% du couvert végétal originel.

La niche d'investissement du CEPF dans le Hotspot des Forêts Guinéennes a donc pour objectif de fournir aux Organisations de la Société Civile (OSC), aux niveaux local, national et international, les outils, la capacité et les ressources nécessaires pour établir et maintenir des partenariats multipartites qui démontrent les modèles de croissance durable ; ciblant les populations les plus pauvres, tout en atteignant les objectifs de conservation prioritaires. Ce créneau d'investissement du CEPF pour le Hotspot a été formulé par le biais d'un processus participatif qui a engagé la société civile, les bailleurs, les agences gouvernementales, le secteur privé et d'autres acteurs à travers toute la région. Les résultats de ce processus et la stratégie de cinq ans (2016-2021) que le CEPF a identifié pour soutenir la conservation de la biodiversité dans la région des forêts guinéennes d'Afrique de l'ouest sont détaillés dans le profil d'écosystème disponible [ici](#).